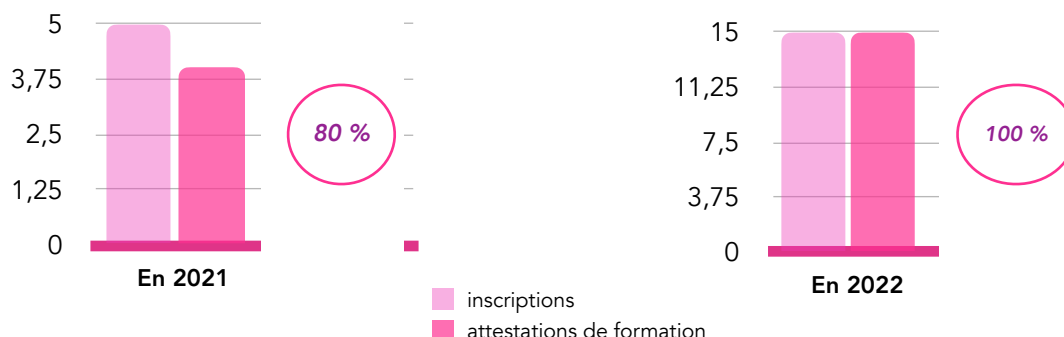


Taux d'engagement des participants

Le taux d'engagement est égal au nombre de personnes de l'année N qui obtiennent l'attestation formation sur le nombre de personnes de l'année N qui s'inscrivent à la formation.



Taux de satisfaction des participants

Communication des objectifs et programme		
Organisation et déroulement		
Adéquation des moyens et matériel à disposition	2021	2022
Conformité de formation par rapport au programme	89 %	94 %
Qualité et clarté des supports		
Animation des intervenants		
Progression de la formation : durée, rythme, alternance théorie / pratique		

Taux d'intégration des professionnels

Il se calcule par le ratio du nombre de professionnels entrés en activité dans l'année qui suit la sortie de formation. Ce taux ne concerne que la formation initiale.

Intégration professionnelle réussie

Le taux d'intégration réalisé représente les démarrages effectifs d'activité en tant que salarié ou gérant d'entreprise (avec suivi de l'évolution, mise en place des outils de gestion, et démarche qualité). On constate à un taux moyen de :



Les enquêtes réalisées en 2021 et 2022 mettent en évidence un besoin d'accompagnement en rapport avec la création d'entreprise. En effet, une partie des stagiaires désireux de créer un salon d'irrigation n'ont pas l'expérience de l'entrepreneuriat. Ce qui a pour effet de retarder l'intégration professionnelle.